



Saison  
2024-2025

## Dossier d'inscription ou de réinscription Rugby Adapté

**Dossier à remplir et à remettre à vos dirigeants avec les éléments suivants :**

- **L'original du certificat médical signé, téléchargé dans Oval@**
- **Le règlement de la cotisation d'un montant de 150€ :**

Vous pouvez régler en maximum 3 fois (chèques ou espèces). N'oubliez pas de nous transmettre si besoin tout bon à déduire de la cotisation (CAF, Mairie etc.)

(Fratrerie: -10%)

- **Pour toute 1ère inscription :** copie de la pièce d'identité du joueur



**Rugby Club Val de Bièvre**

44 avenue Karl Marx  
94800 Villejuif

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS SAISON 2024-2025

Date de naissance :    /    /		Lieu et Code Postal de naissance :	
NOM :			
Prénoms (tous les prénoms de l'état civil) :			
Profession et Entreprise :			
Adresse :			
Code Postal :		Ville :	
Tel. Dom. :		Tel. Port. :	
Email :			
Nationalité :		N° de Sécurité Sociale :	

**A renseigner pour les moins de 18 ans :**

<u>Personnes à contacter :</u>	Père	Mère
NOM :		
Prénom :		
Profession et Entreprise :		
Adresse :		
Tel. Dom. :		
Tel. Port. :		
Email :		





**RUGBY CLUB VAL  
DE BIEVRE**

Un bon rugby ne se  
conquiert qu'à la  
peine de la  
perdre...

Participation à la vie du club :

(Je souhaite participer aux différents déplacements de l'équipe)

OUI  NON

Encadrer les enfants au sein du club sur ou en dehors du terrain :

OUI  NON

Autorisation CNIL FFR :

OUI  NON

Droit à l'image :

Dans le cadre de la loi informatique et liberté, j'autorise la diffusion d'images et de vidéos de mon enfant prises dans le cadre de son activité (site internet, calendrier, promotion du club, ...)

Nom Prénom

Date et Signature

Autorisation de Sortie :

J'autorise mon enfant à quitter le complexe sportif seul lors de la fin des séances et/ou des rassemblements en compétition.

OUI  NON



## CHARTRE DES LICENCIES DU RCVB SAISON 2024-2025

Prénom et Nom :

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_, licencié au RCVB (éducateur, joueur, dirigeant), adhère à la charte des joueurs du club.

Cela signifie que pour la saison 2023-2024, je m'engage :

1/ dans le fonctionnement

- À être présent les jours d'entraînement et/ou de match, et à prévenir et justifier de mes absences (téléphone, sms, mail...)
- À arriver à l'heure à tous les rendez-vous
- À avoir et prendre soin de toutes mes affaires avant, pendant, et après les séances (protège-dents, maillot, short, manteau...)
- À aider les coachs à sortir, rincer et ranger tout le matériel nécessaire à la pratique du rugby (entraînement ou match)

2/ sur le terrain

- À ne pas avoir peur de me faire mal (« le rugby se pratique en sécurité »)
- À disposer des 2 ingrédients magiques de l'apprentissage : la CONCENTRATION et l'ENVIE
- À apprendre à marquer et faire marquer des essais
- À apprendre à plaquer et le faire
- À connaître et respecter les règles du jeu
- À respecter ses coéquipiers, les adversaires, les arbitres et les dirigeants (code du sportif)
- À avoir un comportement loyal, généreux, combattif et fair-play sur et en dehors du terrain (code du sportif)

Signature du joueur :

Signatures des parents :



## AUTORISATION DE SOINS EN CAS D' ACCIDENT RCVB SAISON 2024-2025

Je, soussigné (NOM, Prénom, qualité),

-----

en cas d'accident de (NOM, Prénom du licencié)

-----

autorise par la présente :

- tout examen ou intervention chirurgicale qui serait nécessaire
- le responsable de l'association, du Comité ou de la FFR :
  - à prendre toutes mesures utiles et notamment à demander son admission en établissement de soins
  - à reprendre l'enfant à sa sortie, uniquement en cas d'indisponibilité absolue des parents ou du représentant légal du mineur

Fait à :

Signatures

Le :

### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Coordonnées de la personne à joindre en cas d'accident :

NOM : -----

Prénom : ----- Qualité : -----

Téléphone (portable et fixe si possible) : -----

-----

Coordonnées du médecin traitant :

NOM et Prénom : -----

Adresse : -----

Téléphone: -----



## OBLIGATIONS ET RECOMMANDATIONS

### SAISON 2024-2025

1. Respecter la charte du licencié remise lors de l'inscription.
2. Marquer tous les vêtements, sportifs ou civils ; indispensable en cas d'oubli. Tous les ans, des vêtements ne retrouvent pas leur propriétaire.
3. Eviter tout objet de valeur, bijou, porte-monnaie, smartphone ou console de jeux. Nous ne pourrions être tenus pour responsable de perte ou de vols.
4. Les enfants doivent venir avec un sac de sport contenant tout le nécessaire pour se changer, se sécher, se laver, et se vêtir selon la météo pour attendre la fin du plateau ou leurs parents. Il n'est pas acceptable qu'un enfant reparte des complexes sportifs dans sa tenue de sport, crampons au pied, en particulier en hiver.
5. Le parking n'est pas un lieu d'attente. Les parents doivent s'assurer que les enfants ont bien été pris en charge par un éducateur. Ils doivent également venir les chercher et les reprendre au club-house. Nous apprécions également de pouvoir discuter avec vous.
6. Le club est engagé dans plusieurs compétitions départementales, régionales et nationales. En s'inscrivant au club, le joueur s'engage à honorer les convocations émises par le référent de chaque catégorie. A chaque manifestation, le référent de chaque catégorie fait un sondage pour pouvoir organiser les groupes le week-end, il convient de répondre à ce dernier, pour permettre la bonne organisation. Nous ne pourrions prendre les enfants que dans la mesure des places disponibles pour ces manifestations. En cas d'empêchement pour une manifestation, faites-le nous savoir rapidement.
7. Les joueurs ne peuvent monter dans le bus avec des affaires sales et des chaussures à crampons. Les enfants sans change ne pourront pas être acceptés.
8. Pour le plein épanouissement de votre enfant, merci de nous transmettre toute information nécessaire (relationnel, santé, ...), et en cas de souci, venez-nous en parler rapidement.
9. N'hésitez pas à venir encourager votre enfant, tout en gardant en tête que, lors des matchs, vous participez à l'image du club, et à nous aider dans la mesure de vos possibilités (un petit peu est déjà un grand beaucoup).
10. Respecter le règlement intérieur sous peine de sanctions disciplinaires.

